La décarbonation du Private Equity en 2025

SWEEP

Le guide pour mesurer et réduire vos émissions financées

Le guide | Private Equity

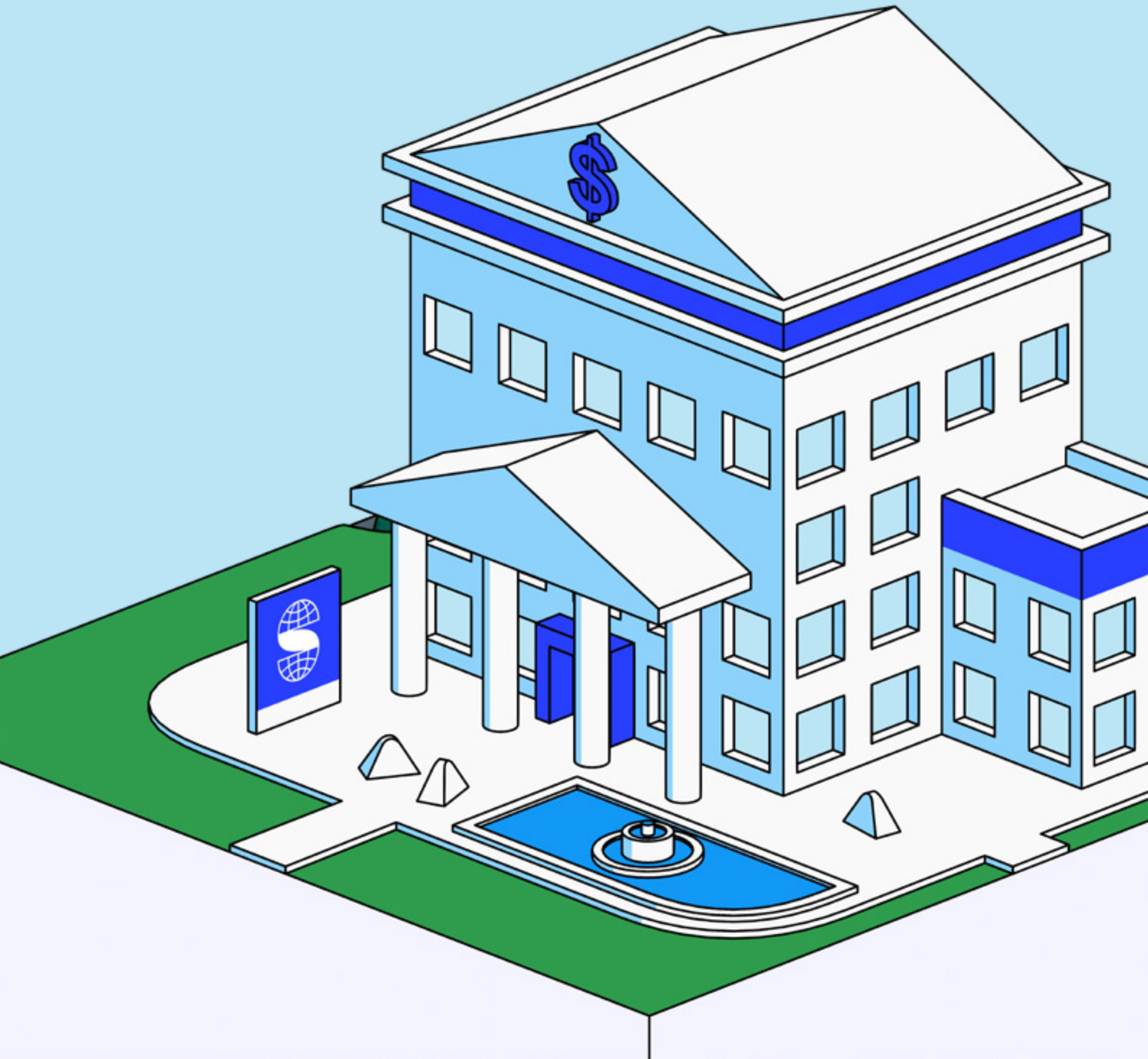

Sommaire

Introduction 3

I. Pourquoi il est essentiel de s'attaquer à vos émissions financées 5

II. Cadres de référence pour la mesure des émissions 7

III. Votre parcours de décarbonation 9

Auteur principal

Sam Bowden
Financial Decarbonization Lead

Éditeurs

Ewa Jozefkowicz
Content Manager at Sweep

Contributeurs

Elodie Broad
Head of Impact and ESG at Balderton Capital

Marie Ekeland
Founder, 2050

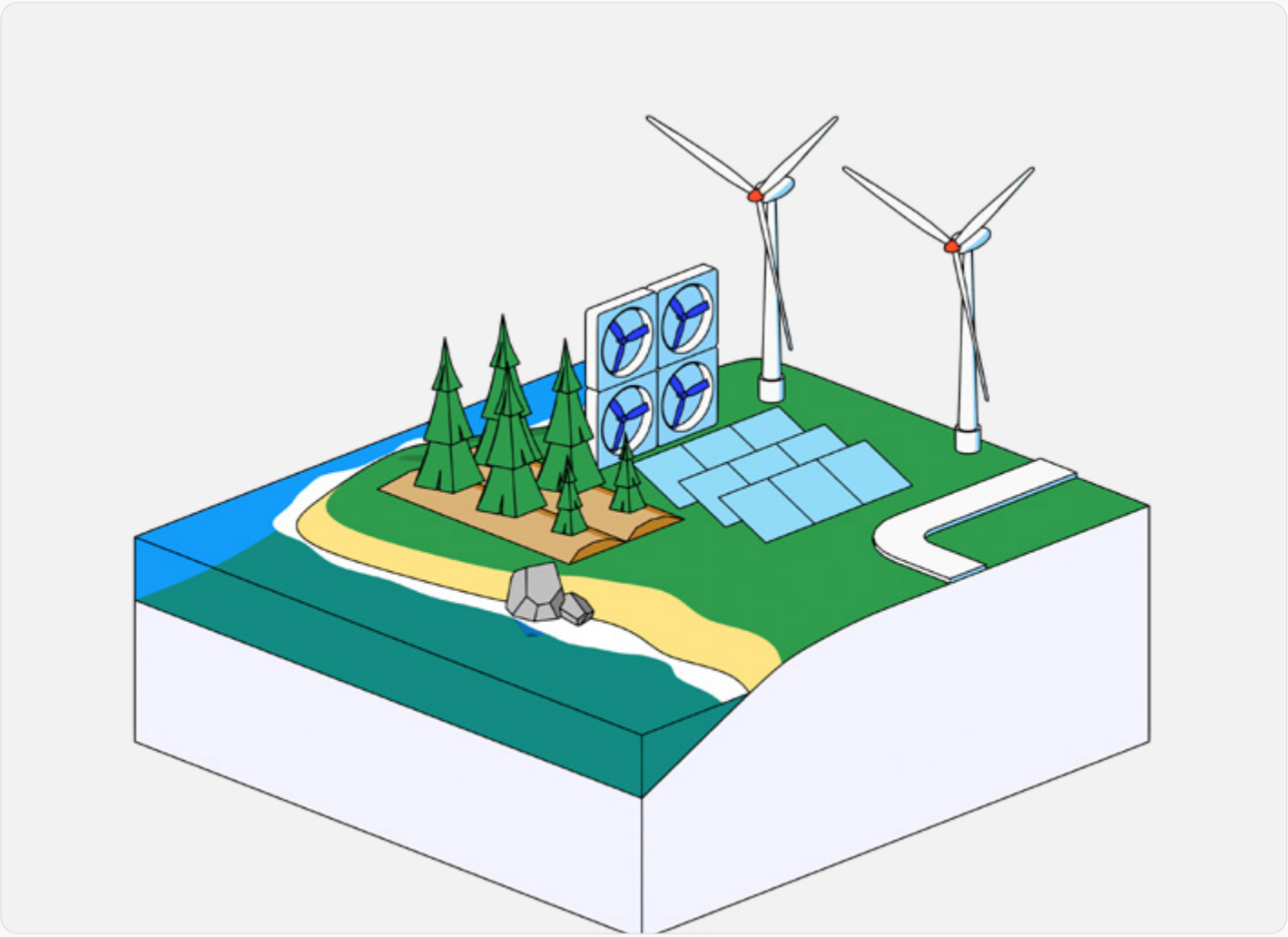

Introduction

Environnement, social, gouvernance (ESG)

L'ESG est un cadre d'évaluation des pratiques et des performances d'une organisation en matière de durabilité et d'enjeux éthiques. Il permet également d'identifier les risques et opportunités liés à ces domaines au sein de l'activité de l'entreprise.

Le Private Equity évolue. Au cours de la dernière décennie, l'activité et la taille des transactions ont considérablement augmenté, en grande partie grâce à un environnement de taux d'intérêt bas et à une hausse des multiples de valorisation. De nombreuses sociétés de Private Equity ont vu le jour, en particulier celles axées sur des secteurs ou des zones géographiques de niche.

Cette croissance dans l'ensemble du secteur a entraîné un renforcement de la surveillance par les régulateurs et les investisseurs, ainsi qu'une demande accrue de transparence et de responsabilité.

L'attention grandissante portée aux questions ESG a poussé de nombreuses sociétés de Private Equity à intégrer ces considérations dans leur processus de décision d'investissement. Selon le dernier rapport State of European Tech publié par Atomico, **35% des investisseurs institutionnels (LP) ont renoncé à s'engager auprès d'une société de gestion (GP) principalement en raison de préoccupations liées à l'ESG.**

L'Europe a renforcé son engagement en faveur de l'investissement à impact au cours des 18 derniers mois (tandis que cet élan a diminué aux États-Unis et en Asie), représentant désormais 54 milliards de dollars d'investissements cumulés depuis 2018, ce qui en fait un facteur clé de croissance dans cette région du monde.

Il s'agit d'un progrès notable, mais ce n'est que le début du chemin. En tant que société de Private Equity, vous avez un rôle crucial à jouer dans la transition vers une économie verte. Mais, fondamentalement, vous ne pouvez pas agir en vase clos, ni vous concentrer uniquement sur votre propre empreinte carbone.

Introduction

Physical risks

These refer to the actual and potential impacts of climate change and other environmental factors on physical assets, infrastructure, and supply chains. These risks can have direct financial impacts on businesses and investors, such as damage to property, increased insurance premiums, and reduced revenue.

Transition risks

These refer to the potential economic and financial impacts of the transition to a low-carbon economy, as countries and companies seek to reduce their greenhouse gas emissions and shift to cleaner energy sources. This transition may lead to changes in policy, technology, markets, and consumer preferences.

Un grand pouvoir implique de grandes responsabilités

Chez Sweep, nous sommes convaincus que le Private Equity a un rôle central à jouer dans la décarbonation mondiale, et ce pour trois raisons :

Capacité d'investissement

En 2021, le secteur du Private Equity gérait 6300 milliards de dollars d'actifs. Ce chiffre devrait dépasser les 11 000 milliards d'ici 2026. Une part significative des investissements nécessaires pour financer la transition climatique peut être mobilisée à partir de cette somme.

Les entreprises détenues par des fonds de Private Equity s'inscrivent dans un horizon temporel plus long que celles des marchés cotés. La durée moyenne de détention des sociétés en portefeuille est passée d'environ deux ans aux débuts du secteur à près de cinq ans aujourd'hui. Il est donc grand temps de reconnaître que le risque climatique est un risque financier.

Il est aussi important de noter que la majorité des processus de due diligence pré-acquisition incluent désormais une évaluation de la résilience climatique des entreprises, qu'il s'agisse de risques physiques ou de transition.

Capacité d'innovation

Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 nécessite une transition vers une économie bas carbone. Cela demande de la créativité pour inventer et financer de nouvelles solutions, technologies et modèles économiques. Le marché non coté est particulièrement bien placé pour soutenir cette dynamique d'innovation.

Nous devons aussi repenser nos modèles d'évaluation des risques, de valorisation et de performance des portefeuilles, afin d'intégrer pleinement les performances environnementales et sociales, au-delà des seules performances financières.

Capacité d'influence

Comparé aux marchés cotés, le Private Equity se distingue par un modèle de détention basé sur le contrôle. Grâce à l'influence qu'ils exercent sur leurs sociétés en portefeuille, les fonds peuvent jouer un rôle clé d'engagement : les accompagner pour mieux comptabiliser et piloter leurs émissions, adopter des stratégies de décarbonation, et plus largement intégrer les enjeux climatiques dans leur modèle opérationnel, ce qui peut constituer un véritable levier de création de valeur.

Mais cette influence doit aussi se structurer au niveau des conseils d'administration. Les investisseurs doivent inscrire des indicateurs de performance climatique (KPI) dans le périmètre de gouvernance des boards. Dans la section 3 de ce guide, nous parlerons des objectifs à fixer. Il est essentiel qu'ils soient définis à l'échelle de chaque société en portefeuille, et pas uniquement au niveau de l'investisseur. C'est la seule manière de leur donner une vraie chance d'aboutir.

Pourquoi il est essentiel de s'attaquer à vos émissions financées

D'après le rapport Time to Green Finance du CDP, les émissions financées sont 700 fois supérieures aux émissions directes moyennes d'un établissement financier. C'est pourquoi la collaboration est essentielle pour construire une stratégie climatique réellement efficace. En tant qu'investisseurs, les fonds de Private Equity ont un pouvoir unique pour influencer le comportement des entreprises, et, par extension, de secteurs entiers.

Que sont les émissions financées ?

En tant que société de Private Equity, vous êtes de plus en plus sollicités pour mesurer et déclarer vos émissions financées. Une exigence portée par plusieurs dynamiques de marché.

D'une part, les investisseurs, notamment institutionnels, demandent davantage de transparence sur les critères ESG, et attendent des informations concrètes sur l'exposition climatique des portefeuilles.

D'autre part, la réglementation évolue rapidement : plusieurs juridictions imposent désormais aux acteurs financiers de publier leurs risques liés au climat, ainsi que leurs avancées vers les objectifs de transition.

Au-delà de la conformité, la mesure et la gestion des émissions financées représentent aussi une réelle opportunité : elles permettent d'identifier des leviers d'action pour renforcer la durabilité et la résilience des entreprises en portefeuille.

Scope 3

Les émissions de Scope 3 désignent les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités d'une entreprise, mais provenant de sources qu'elle ne possède pas ou ne contrôle pas directement. Elles incluent, par exemple, les émissions générées par les fournisseurs, les déplacements professionnels ou encore l'utilisation des produits vendus.

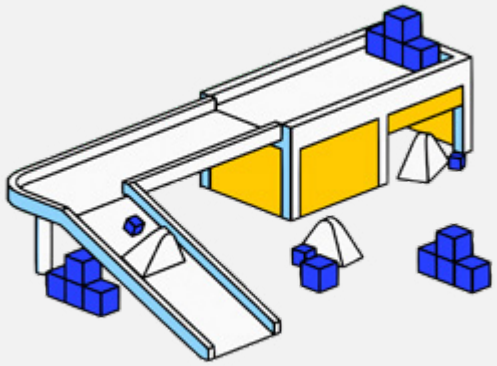

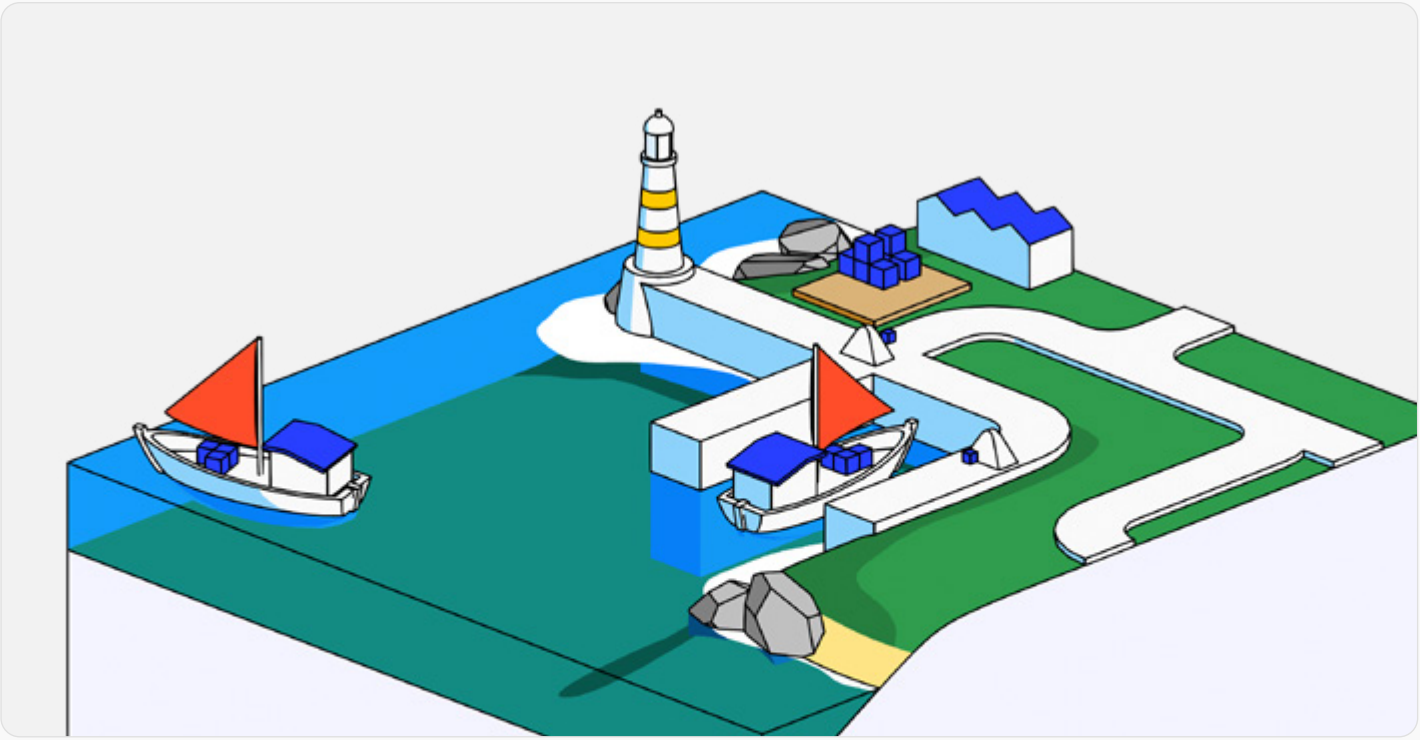

Votre Climate Suite

Les entreprises prennent de plus en plus conscience de la nécessité d'agir face au changement climatique et cherchent à constituer une équipe de leaders capables d'impulser des actions concrètes. Découvrez comment bâtir votre « Climate Suite » : identifier les membres clés, fixer des objectifs clairs et mesurables, et instaurer une culture de collaboration et de responsabilité.

La chaîne d'influence: LPs → GPs → Sociétés en portefeuille

Les sociétés de capital-investissement font face à une pression croissante pour publier des informations sur leur performance en matière de durabilité. Une attente qui vient à la fois des investisseurs et de la société dans son ensemble.

Les **investisseurs institutionnels (LPs)**, qui apportent les capitaux aux fonds de private equity, expriment de plus en plus clairement leurs exigences en matière de durabilité et de critères ESG.

Cette pression se répercute sur les **gestionnaires de fonds (GPs)**, responsables de la gestion des fonds, qui doivent intégrer des pratiques durables et en rendre compte de manière structurée.

Les GPs, à leur tour, transmettent ces exigences aux entreprises de leur portefeuille, en mettant en place des initiatives ciblées et des obligations de reporting pour améliorer leurs performances ESG.

Avec la montée en puissance des attentes en matière de transparence de la part des LPs, les fonds de private equity comme leurs sociétés en portefeuille seront de plus en plus sollicités pour démontrer concrètement leur engagement en matière de durabilité.

Cadres de référence pour la mesure des émissions

Le GHG Protocol

Développé par le World Resources Institute (WRI) et le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), ce protocole est devenu la norme internationale pour la comptabilisation des gaz à effet de serre. Il fournit un cadre complet pour mesurer et déclarer les émissions, permettant aux organisations de suivre et réduire efficacement leur empreinte carbon.

Le **GHG Protocol** et le **PCAF** sont deux cadres de référence largement reconnus pour mesurer et piloter les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur financier.

Le GHG Protocol – Catégorie 15 : Investissements

Le GHG Protocol est une norme internationale qui permet d'identifier et de calculer l'empreinte carbone d'un portefeuille d'investissement dans son ensemble.

Il divise les émissions de **Scope 3** en 15 catégories. La **catégorie 15**, dédiée aux investissements, s'adresse spécifiquement aux banques et fonds d'investissement. Elle stipule que les émissions financées doivent être intégrées dans la stratégie de réduction des émissions de GES de l'entreprise.

Par exemple, si votre fonds détient des parts dans une entreprise de distribution alimentaire, vos activités directes peuvent générer peu d'émissions. Pourtant, vous devez comptabiliser les émissions générées par l'entreprise que vous financez, car ces actifs augmentent l'impact climatique global de votre portefeuille.

Le PCAF – Une méthodologie sectorielle pour les institutions financières

Le **Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)** est une initiative sectorielle qui aide les sociétés de capital-investissement et autres acteurs financiers à **mesurer et publier de manière cohérente leurs émissions financées**.

En novembre 2020, le PCAF a publié la première version de son **Standard mondial de comptabilisation et de reporting des émissions GES pour le secteur financier**, fondé sur les principes du GHG Protocol.

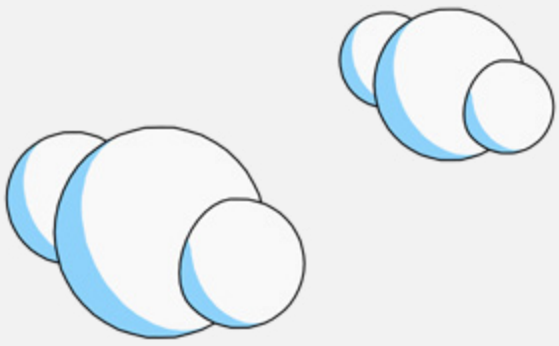

Partie 2

Il définit une méthodologie claire pour l'attribution des émissions selon six classes d'actifs :

- Actions cotées et obligations d'entreprise
- Prêts commerciaux et actions non cotées
- Financement de projets
- Immobilier d'entreprise
- Prêts hypothécaires
- Crédits automobiles

Pour les sociétés de private equity, c'est la classe prêts commerciaux et actions non cotées qui est la plus pertinente.

Comme mentionné précédemment, la catégorie 15 du Scope 3 représente généralement la plus grande part des émissions pour les acteurs du private equity. C'est pourquoi le SBTi Private Equity Sector Guidance exige que des objectifs de réduction soient définis pour cette catégorie, avec la possibilité d'en définir également pour les catégories 1 à 14.

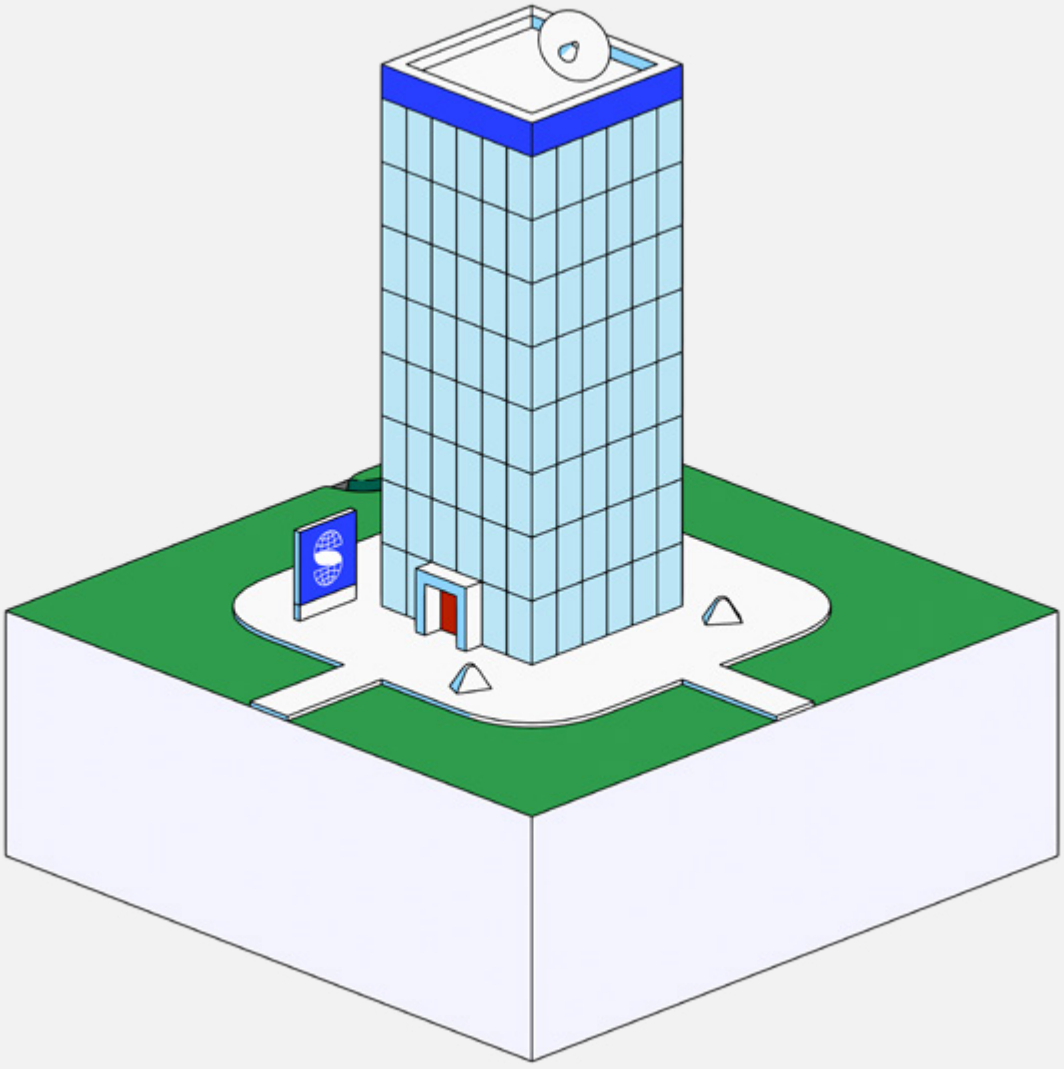

Votre parcours de décarbonation

Voici les principales étapes de votre démarche de durabilité, avec un accent particulier sur la prise en compte de vos émissions financées.

1. Préparez-vous à mesurer vos émissions financées

Avant de commencer à mesurer vos émissions de gaz à effet de serre (GES), il est essentiel de définir les périmètres de votre inventaire carbone ainsi qu'une année de référence pour vos rapports.

Définir les périmètres de reporting

Périmètre organisationnel

Commencez par identifier les sources d'émissions pour lesquelles vous collecterez des données sur les trois scopes :

Les 3 scopes

Scope 1

Scope 1 émissions directes provenant des sources que vous possédez ou contrôlez (ex. : bureaux, véhicules)

Scope 2

Scope 2 émissions indirectes liées à l'électricité, la chaleur ou la vapeur achetées et consommées.

Scope 3

Scope 3 autres émissions indirectes, notamment celles issues de l'ensemble de votre portefeuille d'investissements.

Ces trois scopes ont été définis par le **GHG Protocol** pour permettre aux entreprises et aux gouvernements de comprendre, quantifier et piloter leurs émissions.

Deux approches existent pour définir les frontières organisationnelles :

- Approche par part de détention (equity share) : vous reportez les émissions au prorata de votre participation. Par exemple, 30 % de détention = 30 % des émissions reportées.
- Approche par contrôle (opérationnel ou financier) : vous reportez 100 % des émissions des entités sur lesquelles vous exercez un contrôle.
  - Contrôle opérationnel : « Une entreprise exerce un contrôle opérationnel sur une entité si elle-même, ou l'une de ses filiales, dispose de l'autorité totale pour définir et mettre en œuvre les politiques opérationnelles de cette entité. » (Source : GHG Protocol Corporate Standard)
  - Contrôle financier : « Une entreprise exerce un contrôle financier sur une entité si elle a la capacité de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière dans le but d'en tirer des avantages économiques. (Source : GHG Protocol Corporate Standard)

Le Sustainability Accounting Standards Board (SASB)

Le SASB est une organisation indépendante à but non lucratif qui établit des normes en matière de comptabilité et de reporting de la durabilité. Fondée en 2011, son objectif est de fournir aux investisseurs des informations normalisées, comparables entre entreprises et secteurs, sur les performances en matière de durabilité.

Périmètre opérationnel

Il s'agit de classer les sources d'émissions selon les scopes 1, 2 et 3. Le Scope 3 comprend **15 catégories** définies par le GHG Protocol. Toutes ne seront pas forcément pertinentes pour votre activité. Il vous faut donc identifier **les catégories les plus significatives pour vos opérations, via un screening** (voir ci-dessous).

Des guides comme ceux du **CDP** ou du **SASB** vous aident à identifier les catégories les plus importantes pour votre secteur. Avec l'évolution des normes, le **reporting Scope 3 devient incontournable**, même s'il ne faut publier que **les catégories pertinentes**.

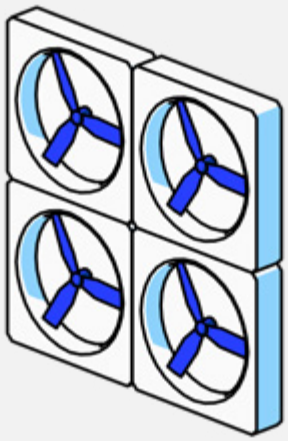

L'année de référence (baseline year)

Vous pouvez définir une année de référence une fois que vous disposez de données complètes et vérifiables. En général, il s'agit d'une année récente et **représentative des activités normales** de l'entreprise.

Screening du Scope 3

Le **GHG Protocol – Scope 3 Standard** recommande de réaliser un **screening** préalable pour identifier les activités générant le plus d'émissions et les prioriser selon leur matérialité et leur pertinence.

- Matérialité : importance d'une catégorie pour les performances économiques, les risques, ou les attentes des parties prenantes.
- Pertinence : lien stratégique avec les activités principales, la chaîne de valeur ou les objectifs de durabilité de l'entreprise.

Il est recommandé d'analyser **les 15 catégories Scope 3** à l'aide d'estimations ou de données sectorielles pour obtenir une première vue d'ensemble.

Le GHG Protocol – Corporate Value Chain Standard

Cette norme aide les entreprises à repérer les opportunités de réduction des émissions tout au long de leur chaîne de valeur. Elle favorise la collaboration avec les fournisseurs et autres parties prenantes pour réduire collectivement les émissions. Souvent utilisée en complément du Corporate Standard, elle permet d'avoir une vue plus complète de l'empreinte carbone d'une entreprise et des leviers d'action.

2. Commencez à mesurer vos émissions financées

Une fois vos périmètres et votre année de référence définis, vous avez deux options pour la collecte des données :

Données primaires

Provenant directement des activités de votre portefeuille, elles offrent une **meilleure précision**, mais peuvent être **plus coûteuses et difficiles à vérifier.**

Données secondaires

Basées sur des moyennes sectorielles, elles sont **moins onéreuses** et rapides à obtenir, mais **moins précises**, et donc moins efficaces pour suivre les réductions d'émissions.

Il est conseillé d'adopter une approche pragmatique : commencez par vos fonds les plus stratégiques.

Le principe de Pareto

Appliquez le principe des 80-20 à votre portefeuille : 20 % de vos investissements génèrent probablement 80 % de vos émissions financées.

Concentrez vos efforts sur ces 20 % : facilitez la collecte de données précises en outillant vos équipes internes et en automatisant au maximum les processus.

Comment Sweep peut vous aider

Si vous ne disposez pas encore de données précises sur les entreprises de votre portefeuille, pas d'inquiétude. Vous pouvez tout de même établir une première mesure de référence de vos émissions financées. La plateforme Sweep est spécialement conçue pour s'adapter à des niveaux de maturité des données très variés. Voici comment nous pouvons vous accompagner :

1. Modélisation des émissions du portefeuille

Sweep vous permet d'estimer les émissions globales de votre portefeuille à partir de moyennes sectorielles de référence, notamment les benchmarks du CDP, pour identifier les principales sources d'émissions. Cela vous aide à prioriser les efforts là où l'impact sera le plus significatif.

2. Envoi d'une enquête climatique aux entreprises en portefeuille

Vous pouvez facilement envoyer à chaque entreprise de votre portefeuille une enquête climatique simple, basée sur leurs données d'activité. Cette enquête permet de calculer leurs émissions de scope 1, 2 et 3. C'est aussi un moyen concret d'impliquer vos entreprises dans leur propre trajectoire climat. Les questionnaires sont entièrement personnalisables pour refléter vos priorités et votre stratégie.

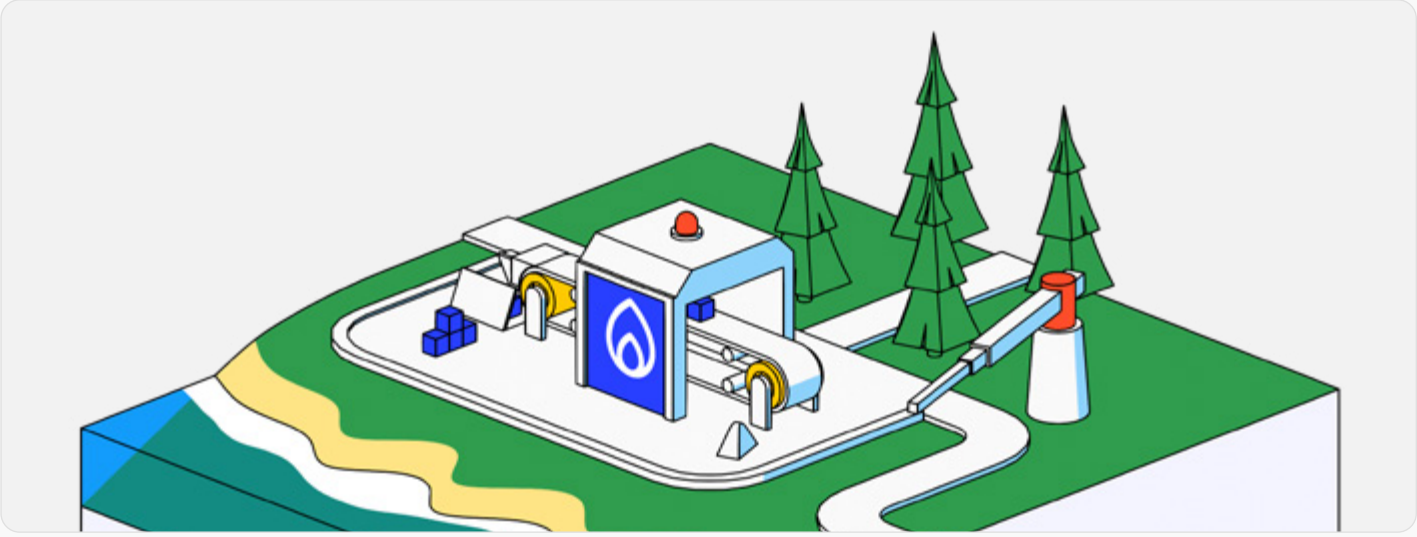

3. Définir vos objectifs

Une étape clé dans votre démarche climatique consiste à fixer des objectifs de réduction d'émissions collaboratifs. Cela permet de donner une direction claire à vos entreprises en portefeuille et de mesurer leurs progrès dans le temps.

Vous pouvez vous appuyer sur les objectifs basés sur la science (SBT, pour Science-Based Targets) pour définir des ambitions réalistes et alignées sur l'Accord de Paris. Ces objectifs visent à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels.

Les objectifs fondés sur la science (SBTs)

Les SBTs sont des objectifs de réduction des émissions de GES alignés sur la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Ils permettent aux entreprises d'agir en cohérence avec la science climatique.

Il est pertinent de fixer des objectifs distincts pour vos émissions de scope 1, 2 et 3, selon deux approches possibles : absolue ou relative à l'intensité d'émissions (intensity-based emissions)

Objectifs d'émissions absolus

Ces objectifs fixent une **quantité précise d'émissions** que votre entreprise s'engage à réduire ou éviter sur une période donnée. Ils sont indépendants de la croissance ou des profits de l'entreprise.

Exemple : La société A s'engage à réduire ses émissions financées de 40 % d'ici 2030.

Objectifs d'intensité d'émissions

Ces objectifs définissent une réduction par unité d'activité économique (ex. : par million d'euros investi). Ils sont particulièrement utiles pour les entreprises en croissance ou en transformation (fusions, acquisitions, etc.).

Exemple : La société B vise à éliminer 5 tonnes de CO_2 pour chaque million de dollars investi.

Comment Sweep peut vous aider

Sweep vous permet de prendre le leadership sur votre stratégie de décarbonation. Grâce à notre plateforme, vous pouvez facilement fixer des objectifs de réduction à plusieurs niveaux :

- au niveau des entreprises en portefeuille,
- au niveau des fonds,
- ou au niveau des entités.

Vous pouvez ensuite répartir l'alignement climatique du fonds (par exemple l'objectif de température) à l'ensemble des entités concernées.

Cette approche en réseau est au cœur de notre solution : elle favorise la réduction collaborative, la cohérence des trajectoires climatiques et la mutualisation des efforts.

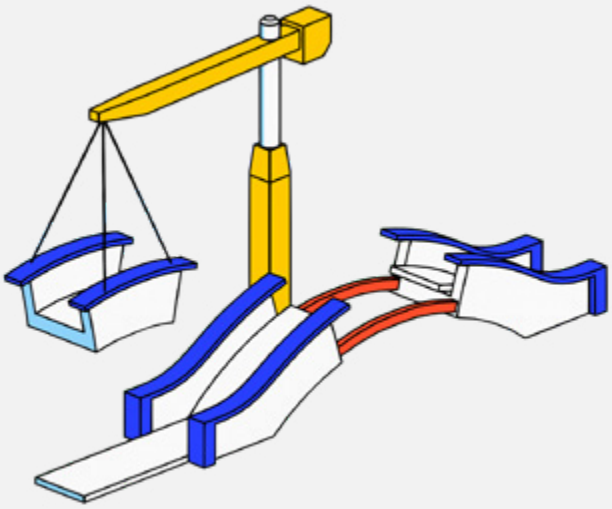

Les risques liés au climat

Ces risques désignent les impacts négatifs potentiels du changement climatique sur une organisation. Ils peuvent toucher les moyens de subsistance, les actifs économiques, sociaux et culturels, et nuire à la stabilité opérationnelle à long terme.

4. Planifiez vos actions de réduction

Une fois vos objectifs définis, il est temps de passer à l'action. Nous vous recommandons de commencer par **deux ou trois initiatives clés**, en mobilisant vos entreprises en portefeuille autour de ces priorités. Suivez ensuite régulièrement vos progrès communs par rapport aux objectifs fixés.

Une approche ciblée de la réduction

Une stratégie de réduction fondée sur les données permet une **meilleure précision**, une **efficacité accrue** et une **responsabilisation renforcée** pour bâtir une activité plus durable.

Sweep peut vous accompagner : notre plateforme vous permet de **comprendre en profondeur les émissions de votre portefeuille**, pour cibler vos efforts de manière stratégique.

Lier la réduction à la création de valeur

Pendant que vous identifiez les principales sources d'émissions, il est essentiel de réfléchir aux **méthodes les plus efficaces pour les réduire**. Cela implique de documenter :

- les coûts d'investissement,
- les bénéfices potentiels : économies d'énergie, gain de parts de marché, réduction des risques réglementaires et climatiques.

Relier explicitement les mesures de décarbonation à la création de valeur est crucial pour obtenir un soutien interne et externe.

Comment initier la réduction

Voici quelques moyens concrets pour engager vos entreprises en portefeuille :

Nommer un responsable ou une équipe dédiée à la durabilité

Ces personnes peuvent travailler directement avec les entreprises pour identifier et mettre en œuvre des projets : amélioration de l'efficacité énergétique, recours aux énergies renouvelables…

Apporter un soutien financier

Vous pouvez financer des projets verts (solaire, éolien…), ou accorder des prêts pour améliorer l'efficacité énergétique.

Offrir un appui technique

Par exemple, via des audits énergétiques ou en co-développant des plans de durabilité.

Sweep School

La Sweep School est un programme de formation en autonomie conçu pour aider les utilisateurs de la plateforme à devenir des acteurs de la transition climatique de leur entreprise. Le parcours combine vidéos, supports visuels, contenus écrits, cas d'usage sectoriels et guides pratiques sur la gestion du carbone.

L'importance de la collaboration continue

Chaque entreprise suit son propre chemin vers la décarbonation, mais **toutes peuvent bénéficier de l'expérience des autres**. Mettez en place des **canaux de partage** pour faciliter l'échange de bonnes pratiques.

Organisez des **sessions régulières de formation ou de networking** entre responsables opérationnels. Cela favorise :

- l'émergence de standards communs,
- des économies d'échelle sur les outils et processus,
- et une meilleure capacité collective à relever les défis techniques et réglementaires.

Comment Sweep peut vous aider

Avec Sweep, vous pouvez visualiser en un coup d'œil l'empreinte carbone de l'ensemble de votre portefeuille. Notre plateforme vous permet d'identifier les principales sources d'émissions grâce à des référentiels sectoriels automatisés basés sur les données du CDP.

À propos du CDP

Le CDP est une organisation à but non lucratif qui gère l'une des plus grandes bases de données environnementales du monde. Il aide les entreprises à mesurer, gérer et rendre compte de leurs impacts environnementaux, notamment les émissions de carbone, la consommation d'eau et les risques liés à la déforestation. Le CDP collecte et analyse les données environnementales de milliers d'entreprises à travers le monde ; ces informations sont utilisées par les investisseurs, les décideurs et les organisations pour prendre des décisions éclairées et lutter contre le changement climatique.

5. Suivez et partagez vos progrès

L'un de vos indicateurs clés (KPI) sera l'évolution des émissions de Scope 3 de vos entreprises en portefeuille. Pour cela, il vous faudra partager votre outil de reporting avec chacune d'entre elles et suivre régulièrement leurs progrès par rapport aux objectifs fixés. Chaque objectif individuel s'inscrit dans le cadre de votre propre trajectoire climatique globale.

Classification climatique

Certaines entreprises choisissent de classer leurs investissements en fonction de leur niveau d'avancement dans la décarbonation. Par exemple, vous pouvez adopter une échelle comme celle-ci :

Niveau 1 : Investissements ayant atteint la neutralité carbone pour les Scopes 1 et 2, et dont les trajectoires de réduction du Scope 3 sont alignées avec un réchauffement maximal de 2°C.

Niveau 2 : Investissements dont les trajectoires des Scopes 1 et 2 sont alignées avec un objectif de 2°C et dont les calculs Scope 3 reposent à 80 % sur des données physiques.

Niveau 3 : Investissements alignés sur un objectif de 2°C pour les Scopes 1 et 2, avec des calculs Scope 3 fondés à 60 % sur des données physiques.

Niveau 4 : Investissements ayant calculé les Scopes 1 et 2 à partir de données physiques et le Scope 3 à partir de données basées sur les dépenses.

Niveau 5 : Investissements utilisant une approche par les dépenses pour l'ensemble des scopes.

Ce type de classification vous permet de démontrer plus facilement vos avancées en matière de décarbonation.

Exemple : En janvier 2020, 10 % des investissements étaient au niveau 3, 20 % au niveau 4 et 70 % au niveau 5. En janvier 2023, 5 % sont passés au niveau 1, 15 % au niveau 2, 30 % au niveau 3, et le reste au niveau 4.

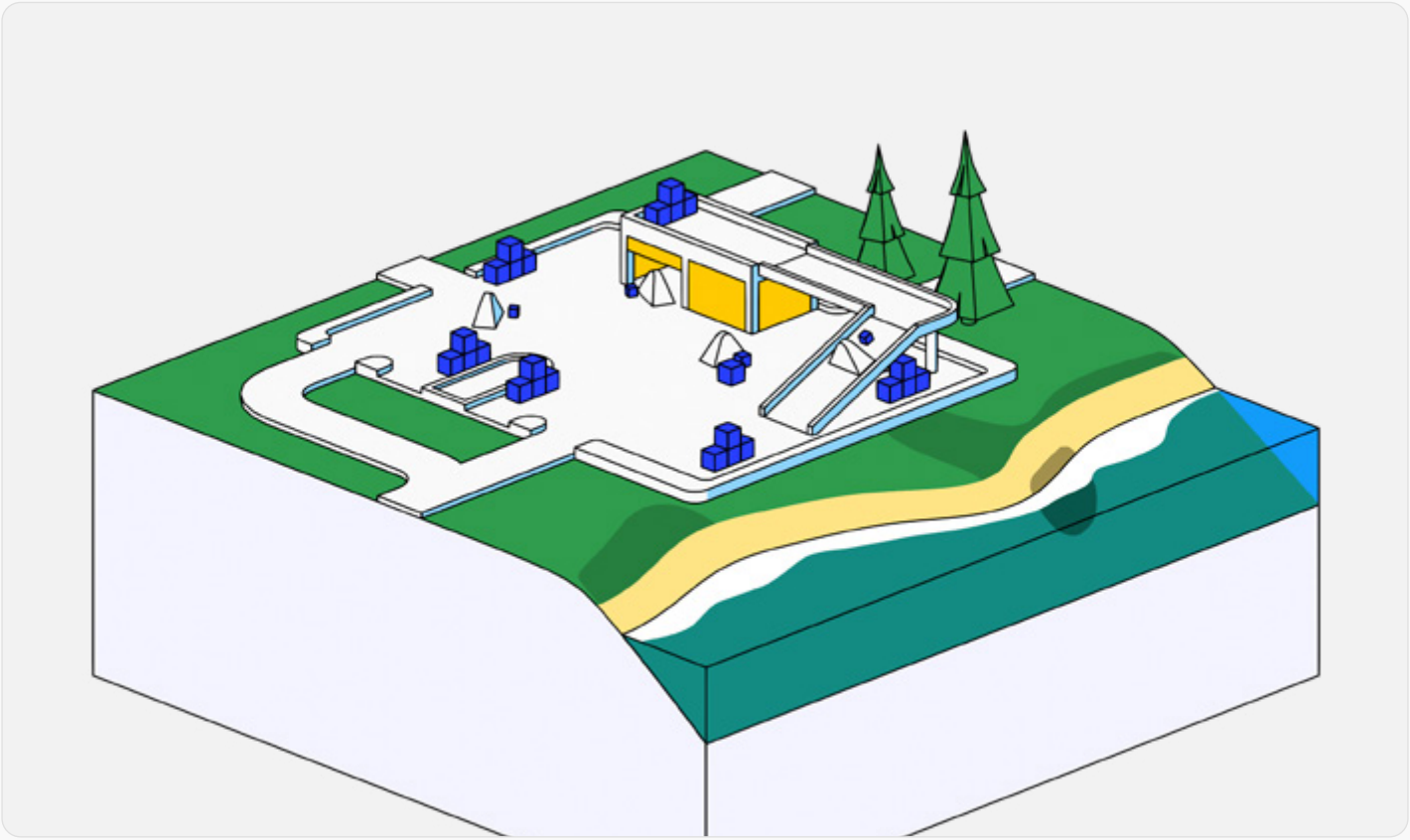

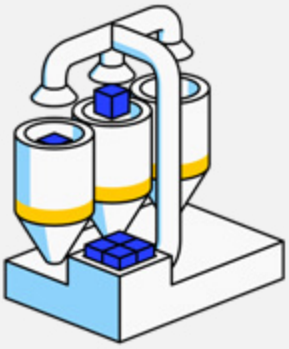

Quelle est la température de votre portefeuille ?

Pour aider les sociétés de Private Equity à aligner leurs portefeuilles sur l'Accord de Paris, la SBTi a développé la notion de « température du portefeuille financier ». Ce métrique évalue la hausse de température moyenne associée aux émissions de gaz à effet de serre des entreprises dans lesquelles vous investissez. Cela vous permet d'évaluer l'impact climatique global de vos investissements et de fixer des objectifs de réduction progressifs.

SDR vs SFDR

Le Sustainable Disclosure Regulation (SDR) du Royaume-Uni et le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) de l'Union européenne sont deux cadres réglementaires de reporting en matière de durabilité destinés aux acteurs des marchés financiers. Bien que le SDR soit souvent présenté comme la réponse britannique au SFDR européen, les deux approches restent très différentes.

Réglementations de durabilité dans la finance

Vos rapports sur les émissions financées seront sollicités par divers acteurs : clients, investisseurs, analystes… Le reporting est aussi essentiel pour vous conformer aux réglementations en vigueur, qui varient selon votre zone géographique.

De plus en plus de pays imposent des obligations de transparence sur les émissions financées. Voici les réglementations clés à connaître :

Europe

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : Cette réglementation européenne impose des exigences de transparence ESG aux acteurs des marchés financiers (sociétés de gestion, fonds d'investissement, assureurs, etc.). Elle les oblige à détailler les risques et impacts ESG liés à leurs produits, ainsi que leur stratégie d'intégration de la durabilité.

CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive): Ce texte remplace la NFRD et fixe des obligations de reporting ESG pour les grandes entreprises opérant dans l'UE. Il vise à améliorer la qualité, la comparabilité et la transparence des informations extra-financières. Suite à la proposition Omnibus de février 2025, seuls les grands groupes (plus de 1 000 employés, chiffre d'affaires > 50 M€ ou total bilan > 25 M€) sont concernés. Une norme volontaire allégée est également proposée pour les VPME (très petites et moyennes entreprises).

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est le premier pays du G20 à avoir rendu obligatoires les disclosures climatiques alignées avec les recommandations du **TCFD.**

La **Sustainable Disclosure Regulation (SDR)**, encadrée par la FCA, exige des informations ESG standardisées de la part des émetteurs et gestionnaires d'actifs, afin d'améliorer la transparence pour les investisseurs.

États-Unis

La **SEC** exige que les entreprises cotées divulguent les risques matériels liés au climat dans leurs rapports financiers. Celacomprend les risques physiques (liés au changement climatique) et les risques de transition (réglementations, marchés, technologies). Les émissions financées doivent également être prises en compte.

Comment Sweep peut vous aider

Sweep vous permet de répondre aux demandes de vos Limited Partners (LP) et parties prenantes grâce à des outils de reporting climat et ESG faciles à utiliser.

Analysez vos émissions financées à l'aide d'indicateurs reconnus et de rapports personnalisables adaptés à votre croissance (y compris TCFD, SFDR, SASB, GRI, etc.).

Une approche collaborative est essentielle

S'il ne fallait retenir qu'un seul message, c'est que la mobilisation de l'ensemble de votre portefeuille est indispensable pour atteindre vos objectifs climatiques. Cela peut paraître ambitieux, mais avec une bonne pédagogie, des données fiables et une collaboration active autour des plans de réduction, vous serez rapidement sur la bonne voie.

Prêt à engager votre portefeuille sur la voie d'une transition plus fluide ?

Sweep est là pour vous accompagner à chaque étape. Vous pouvez inviter les entreprises de votre portefeuille à rejoindre la plateforme gratuitement. Ils pourront vous transmettre leurs données et nous les aiderons à progresser sur leur propre trajectoire de réduction d'émissions.

Contactez-nous dès aujourd'hui

Ils nous font confiance

EURAZEO · mirova · DTCP · Balderton. · andera PARTNERS · COATUE

Découvrez comment Sweep peut vous aider

Réserver une démo

sweep.net
@sweeptheplanet

SWEEP